B) La conférence de Versailles redessine la carte de l’Europe :

 Est-elle la mise en œuvre des 14 points ?

* ÉTUDE DES 14 POINTS DE WILSON

La contextualisation : 6 avril 1917, entrée en guerre ; télégramme Zimmermann :

Wilson, démocrate élu en 1912 et réélu en 1916 sur un programme non interventionniste.

8 janvier 1918, discours devant le **Congrès** mais à destination de l’opinion publique mondiale. L’Allemagne s’apprête à signer la paix avec la Russie soviétique et à lancer ses divisions sur le front occidental.

*Réorganisez les 14 points en les classant sous trois thèmes principaux. A l’intérieur de chaque thème, résumer chacune des idées par une phrase.*

* Triomphe du principe du **droit des peuples à disposer d'eux-mêmes** => Versailles répond à Vienne dans le cadre du **concert des Nations** sauf qu’en 1814, la France avait été conviée à la table des négociations et à Versailles pas l’Allemagne.

Les traités : Versailles (juin 1919), Saint Germain (sept.19), Neuilly (nov.19), Trianon (juin 20) et Sèvres (août 1920) redessinent la carte de l’Europe.

La conséquence est l’éclatement territorial de ces vaincus :

CARTE  l’exemple de l’Autriche-Hongrie concernée par deux traités, Saint Germain et Trianon ; ce démantèlement est l’occasion pour la France de prendre sa revanche définitive sur les Habsbourg avec lesquels elle est en conflit depuis Charles Quint (1519-1555).

l’Autriche et la Hongrie sont deux Etats désormais croupions qui ont perdu respectivement environ les 2/3 de leur superficie.

Les grands bénéficiaires de ces modifications territoriales sont la Roumanie qui a quasiment doublé son territoire, la Pologne qui renaît et la Serbie.

 C) Les espoirs de la **sécurité collective** :

Grand projet des 14 points : la SDN implantée en Europe (Genève)

* Rejet des pratiques diplomatiques d'avant-guerre fondées sur les négo secrètes au profit d'une diplomatie ouverte .
* Recours à **l'arbitrage** puis punir les fauteurs de troubles en le mettant au ban de l'humanité, c'est à dire en le sanctionnant économiquement, en imposant un *embargo* sur ses exportations. La SDN ne disposait de moyens coercitifs militaires pour punir un de ses Etats-membres qui ne respecteraient pas le pacte.
* Mise en place de structures reprises ensuite par l'ONU